



## EN BREF :

- Situation générale.
- Vers gris à surveiller en Montérégie-Ouest.
- Carotte : début des captures de la mouche; cicadelle et jaunisse de l'aster dans Lanaudière et en Montérégie-Ouest; taches foliaires en progression; blanc (oïdium) dans Lanaudière.
- Céleri : situation stable.
- Laitue : tache bactérienne stable; mildiou et désordres physiologiques très présents; nouveaux ravageurs observés : thrips et chrysomèle maculée.
- Oignon : thrips plus stable dans l'oignon sec mais à surveiller dans l'oignon vert; nouveaux cas de mildiou.
- Poireau : 3<sup>e</sup> période de ponte de la teigne en cours (dates d'intervention); thrips et tétranyque à surveiller; début de tache pourpre (Capitale-Nationale).

## SITUATION GÉNÉRALE

Le Québec procure d'excellentes conditions météo pour les vacanciers depuis un long moment déjà. Mais celles-ci, plus difficiles pour les productions horticoles, se sont encore poursuivies cette semaine (1<sup>er</sup> au 7 août). Les températures ont été le plus souvent au-dessus des normales saisonnières. Le seuil de 30 °C a été frôlé ou dépassé du 2 au 5 dans les principales régions maraîchères. Peu de précipitations sont tombées, soit le 5 et le 7 seulement, en deuxième partie de journée, surtout sous forme d'orages. Certaines régions ont été plus touchées (voir la carte en annexe), mais seules quelques municipalités, notamment en Mauricie et au Centre-du-Québec, ont reçu des quantités suffisantes (50 mm) pour reconstituer la réserve en eau du sol. Dans la plupart des champs non irrigués, le taux d'humidité du sol varie donc de modérément sec à très sec. L'irrigation demeure essentielle pour le maintien de la croissance des cultures sur la majorité des fermes.

Les probabilités de précipitations sont plus élevées pour les prochains jours. Espérons que les quantités d'eau seront suffisantes pour bien mouiller les sols. Toutefois, il faudra surveiller de près les maladies foliaires, étant donné que le feuillage des cultures affectées par la sécheresse est souvent plus sensible aux attaques des pathogènes.

## VERS GRIS

Les vers gris demeurent actifs en **Montérégie-Ouest**, principalement dans la **laitue** et le **céleri**. En plus des plants coupés dans les jeunes champs, il faut aussi surveiller les dommages pouvant survenir à l'intérieur du feuillage des plants plus âgés. Demeurez vigilants!

# CAROTTE

## Mouche de la carotte

**Il est temps d'installer les pièges collants jaunes pour effectuer le dépistage des adultes de la 2<sup>e</sup> génération de la mouche de la carotte.** En Montérégie, déjà quelques mouches ont été capturées à Sainte-Clotilde (Agriculture et Agroalimentaire Canada). Dans la région de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), les captures ont aussi débuté. Il est encore un peu tôt pour commencer les traitements, puisqu'un certain délai est nécessaire entre l'émergence des mouches et le début de la ponte.

**Le dépistage de vos champs est fortement recommandé sur les fermes où la mouche de la carotte a causé des problèmes par le passé.** Ce dépistage vous indiquera quand traiter en fonction de la situation particulière de chacun de vos champs et vous évitera donc des traitements inutiles. Les pièges collants jaunes sont offerts commercialement, notamment chez Distributions Solida (418 826-0900).

L'information concernant la biologie de ce ravageur, les dommages observés, la méthode de dépistage et la stratégie de lutte recommandée est présentée dans l'avertissement **No 14** du 11 août 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn05.pdf>).

## Cicadelle et jaunisse de l'aster

Des cicadelles sont encore observées en quantité variable dans certains champs de carotte de **Lanaudière**, comme indiqué dans l'avertissement **No 13** de la semaine dernière, mais aussi en **Montérégie-Ouest**. Étant donné que la jaunisse de l'aster est bien présente dans ces deux régions, cet insecte doit être surveillé de près. Quelques cicadelles sont aussi observées dans la région de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), mais leur présence n'est pas inquiétante pour le moment compte tenu de l'absence de symptômes de jaunisse de l'aster. Pour plus de détails, relisez l'avertissement **No 13** du 3 août 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn12.pdf>).

## Taches foliaires

**Les taches foliaires (*Alternaria* ou *Cercospora*) ont progressé sur certains sites**, notamment en Montérégie-Ouest. N'oubliez pas de faire vos traitements fongicides préventifs. Il est important que le feuillage des carottes soit bien protégé lors des longues périodes de mouillure du feuillage (pluie ou rosée). Notez aussi que le feuillage des carottes affectées par la sécheresse risque aussi d'être plus sensible aux maladies. La stratégie d'intervention contre les brûlures foliaires de la carotte est présentée dans l'avertissement **No 10** du 15 juillet 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn05.pdf>).

## Blanc (ou oïdium)

**On note la présence du blanc (oïdium) dans quelques champs de la région de Lanaudière, où un champ serait fortement touché par cette maladie.** Bien que ce diagnostic n'ait pas encore été confirmé en laboratoire, on observe sur le feuillage affecté la fine couche blanchâtre d'apparence poudreuse typique du blanc. À notre connaissance, ce serait la première fois que l'on observerait au Québec cette maladie plus fréquemment rencontrée dans les régions au climat plus chaud et sec.



Le champignon responsable s'appelle *Erysiphe heraclei*. Bien que toutes les parties aériennes de la carotte puissent être infectées, la maladie débute habituellement sur les vieilles feuilles (limbes et pétioles), tandis que les jeunes feuilles sont plus rarement atteintes. Contrairement aux spores des autres espèces de champignon, les spores du blanc n'ont pas besoin d'eau pour germer; elles ont simplement besoin d'un taux d'humidité élevé. La présence d'eau sur le feuillage serait même nuisible à ce champignon. On indique d'autre part, dans la littérature, que des carottes stressées par le manque d'eau seraient plus sensibles à cette maladie. Des différences de sensibilité existeraient aussi entre les variétés de carotte.

Il n'y a pas de recommandation claire en ce qui a trait à la nécessité de traiter ou non les champs de carotte affectés par le blanc. Généralement, les carottes seraient en mesure de supporter la présence de ce champignon sans que le rendement soit affecté. Cependant, dans certains cas, la maladie pourrait favoriser un dessèchement plus rapide des vieilles feuilles. De plus, l'affaiblissement des pétioles lié à l'infection pourrait nuire à l'arrachage au moment de la récolte. En Californie, on recommande d'utiliser des fongicides seulement si la maladie s'installe tôt en saison ou, si la maladie apparaît tard, seulement si l'infection du feuillage est sévère.

Présentement, au Canada, seuls CABRIO (groupe 11) et FONTELIS (groupe 7) seraient homologués pour lutter contre le blanc dans la carotte. Notez cependant que les interventions contre les taches foliaires (*Cercospora* ou *Alternaria*) faites avec PRISTINE ou QUADRIS TOP, des produits contenant des strobilurines (groupe 11), devraient également être efficaces contre le blanc.

## CÉLERI

### Insectes et carences

La situation n'a pas évolué significativement depuis la semaine passée. Au besoin, relisez l'avertissement No 13 du 3 août 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn12.pdf>).

## LAITUE

### Maladies foliaires

La **tache bactérienne** semble s'être un peu stabilisée durant la dernière semaine (Montérégie-Ouest). Des pertes sont observées dans plusieurs champs, du fait que les feuilles extérieures atteintes doivent être enlevées au moment de la récolte. Espérons que les pluies prévues pour les prochains jours n'apporteront pas de périodes de mouillure du feuillage trop longues, puisque celles-ci sont propices à la multiplication des bactéries. Les mesures de lutte contre cette maladie sont présentées dans l'avertissement No 06 du 14 juin 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn12.pdf>).

Le **mildiou** reste bien installé sur les feuilles du bas dans plusieurs champs en Montérégie-Ouest. **Les conditions plus humides prévues pour les prochains jours favoriseront très certainement la progression de cette maladie.** Intervenez dans les champs affectés et les champs voisins. La stratégie d'intervention détaillée est présentée à la fin de l'avertissement No 06 du 16 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn11.pdf>). Prenez note que le fongicide PHOSTROL s'est récemment ajouté à la liste des produits homologués pour lutter contre le mildiou dans la laitue.



## Désordres physiologiques

On continue d'observer un peu de tout en terme de désordres physiologiques dans les laitues et cela dans toutes les régions : **montaison prématurée, brûlure de la pointe (tipburn)** dans les laitues feuille et romaine de même qu'à l'intérieur des pommées, **dessèchement de la bordure des feuilles d'âge moyen** dans les laitues feuille et romaine surtout, et **nervation brune** dans la pommée.

Attention si, comme prévu, on reçoit des précipitations significatives dans les prochains jours, les conditions pourraient être très propices à la brûlure de la pointe (poussées de croissance)! Effectuez sans faute vos applications foliaires de calcium. La romaine devient particulièrement sensible à ce désordre lorsque l'humidité de l'air est élevée (transpiration insuffisante).

## Insectes

On doit continuer de suivre de près les **pucerons et la punaise terne dans toutes les régions.**

En Montérégie-Ouest et dans Lanaudière, les **cicadelles** sont encore observées occasionnellement et on doit intervenir compte tenu de la présence de la jaunisse de l'aster dans ces régions. Dans la région de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), les quelques cicadelles présentes ne causent pas de problèmes étant donné l'absence de la jaunisse. Des dommages attribuables à la **fausse-arpenteuse du chou** sont aussi observés occasionnellement en Montérégie.

On doit continuer de suivre de près **l'altise à tête rouge** (Montérégie et Capitale-Nationale). L'insecte n'est pas toujours facile à réprimer et, dans certains cas, un deuxième traitement a été nécessaire. La **chrysomèle maculée**, une autre espèce appartenant à la famille des coléoptères, a aussi occasionné des dommages dans certains champs en Montérégie-Ouest. Les dommages sont similaires à ceux causés par l'altise à tête rouge. Cet insecte devrait pouvoir être réprimé avec les mêmes insecticides que ceux utilisés contre l'altise.

On rapporte aussi cette semaine la présence de **thrips** en bordure de certains champs en Montérégie-Ouest. Les champs de laitue situés à proximité de champs d'oignon récemment andainés sont davantage à surveiller. Il peut être justifié d'intervenir si les thrips causent une décoloration du feuillage. Bien qu'il ne semble pas y avoir d'insecticides homologués spécifiquement pour lutter contre les thrips au Canada, plusieurs des insecticides homologués contre d'autres ravageurs dans la laitue seraient efficaces contre les thrips. On peut donc profiter des traitements effectués contre d'autres ravageurs pour réprimer du même coup les thrips présents. ORTHENE, CYGON, LAGON, MATADOR, SILENCER, DELEGATE, SUCCESS et ENTRUST, entre autres, seraient des produits efficaces contre les thrips. Dans la mesure du possible, nous vous suggérons d'utiliser l'un des trois derniers produits de la liste ci-dessus; ces produits ont un faible impact sur l'environnement et la santé.

## OIGNON

### Traitement à l'hydrazide maléique (ROYAL MH-30 XTRA)

L'avertissement [No 13](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn12.pdf) du 3 août 2012 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a13tn12.pdf>) présente les règles d'utilisation de cet antigerminatif destiné aux oignons qui seront entreposés à long terme.



## Thrips

La situation semble s'être stabilisée en ce qui a trait aux thrips en Montérégie et dans Lanaudière. Dans la région de Québec (Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), les populations sont en hausse sur plusieurs sites mais, pour le moment, seuls quelques champs à l'Île d'Orléans ont dû être traités.

Continuez de suivre de près vos champs d'oignon vert. Les populations de thrips devraient se maintenir élevées en raison des migrations à partir des champs d'oignons secs matures.

Il est important de bien protéger le feuillage des oignons d'entreposage tant que la tombaison n'est pas bien amorcée (50 % d'oignons couchés), étant donné qu'une sénescence graduelle du feuillage joue un rôle important dans l'entrée en dormance des bulbes. De plus, pour l'oignon d'entreposage, un feuillage en bon état est essentiel pour l'absorption de l'hydrazide maléique.

## Maladies

La **brûlure de la feuille (*Botrytis*)** n'a pas progressé et demeure peu présente dans la majorité des champs (Montérégie et Lanaudière). Continuez les traitements préventifs.

Encore quelques cas de **mildiou** ont été rapportés cette semaine du côté de la Montérégie-Ouest : un dans l'oignon vert, l'autre dans l'oignon jaune. **Demeurez très vigilants en ce qui concerne le suivi de cette maladie.** Son fort potentiel destructeur fait que l'on doit intervenir dès l'apparition des premiers symptômes. Les conditions plus humides prévues pour les prochains jours favoriseront aussi cette maladie. Pour de plus amples détails sur le mildiou, veuillez consulter l'avertissement **No 08** du 30 juin 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a08tn11.pdf>).

## POIREAU

### Teigne du poireau

Les captures sont en hausse sur la plupart des sites de piégeage du sud de la province.

#### *Stratégie d'intervention*

**Sur les fermes où du piégeage est effectué,** intervenez 8 à 10 jours après qu'un nombre significatif de teignes aient été capturées (début évident de la période d'activité des papillons) et le second 12 à 14 jours plus tard. Lorsqu'on ne veut faire qu'un seul traitement, on intervient 8 à 10 jours après la date où le plus grand nombre de papillons ont été capturés dans les pièges (pic d'activité des papillons). **Normalement, le pic d'activité des papillons du mois d'août arrive 35 jours après celui de juillet.**

**Pour les producteurs qui ne font pas de piégeage,** le tableau ci-après présente les dates d'intervention proposées pour les principales régions où le poireau est cultivé. Notez qu'il est important de prendre en considération le microclimat propre à chaque site et d'ajuster la date de traitement en conséquence. Notez également qu'il est toujours possible que les dates proposées soient légèrement modifiées en fonction de l'évolution de la saison (captures observées sur les sites de piégeage et conditions climatiques).



– Basses-Laurentides, Lanaudière, Montérégie et Outaouais	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avec 2 traitements : 7 et 21 août</li> <li>▪ Avec 1 traitement : 14 août</li> </ul>
– Centre-du-Québec, Estrie, Mauricie	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avec 2 traitements : 11 et 25 août</li> <li>▪ Avec 1 traitement : 18 août</li> </ul>
– Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Avec 2 traitements : 16 et 30 août</li> <li>▪ Avec 1 traitement : 23 août</li> </ul>

## Thrips et tétranyque

Les populations varient d'un champ à l'autre (Montérégie, Capitale-Nationale et Chaudière-Appalaches), mais dans certains cas des interventions sont requises. Continuez de surveiller vos champs de près. Le DELEGATE (nouvelle homologation), le MATADOR (ou SILENCER) et le MALATHION sont homologués pour lutter contre les thrips dans le poireau. Dans la mesure du possible, utilisez ces produits en alternance.

Les populations de tétranyques augmentent à l'Île d'Orléans (Capitale-Nationale) et la présence de ce ravageur est aussi signalée sur la rive sud (Chaudière-Appalaches). Malheureusement, aucun acaricide n'est homologué pour lutter contre les tétranyques dans le poireau. On pensait que les traitements avec le malathion dirigés contre les thrips auraient pu permettre de réprimer du même coup les tétranyques présents, mais les traitements effectués au cours des dernières années ont donné des résultats très décevants.

## Tache pourpre

Cette maladie est présente dans la région de Québec (Capitale-Nationale). **On recommande de commencer les traitements fongicides contre cette maladie dès que les premières taches sont observées.** Il faut s'assurer que le feuillage sera bien protégé lors des longues périodes de mouillure du feuillage. CABRIO, CANTUS, FONTELIS, INSPIRE, PRISTINE et SCALA sont homologués pour lutter contre cette maladie. La stratégie d'intervention contre la tache pourpre est présentée dans l'avertissement No 17 du 7 septembre 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a17tn06.pdf>).

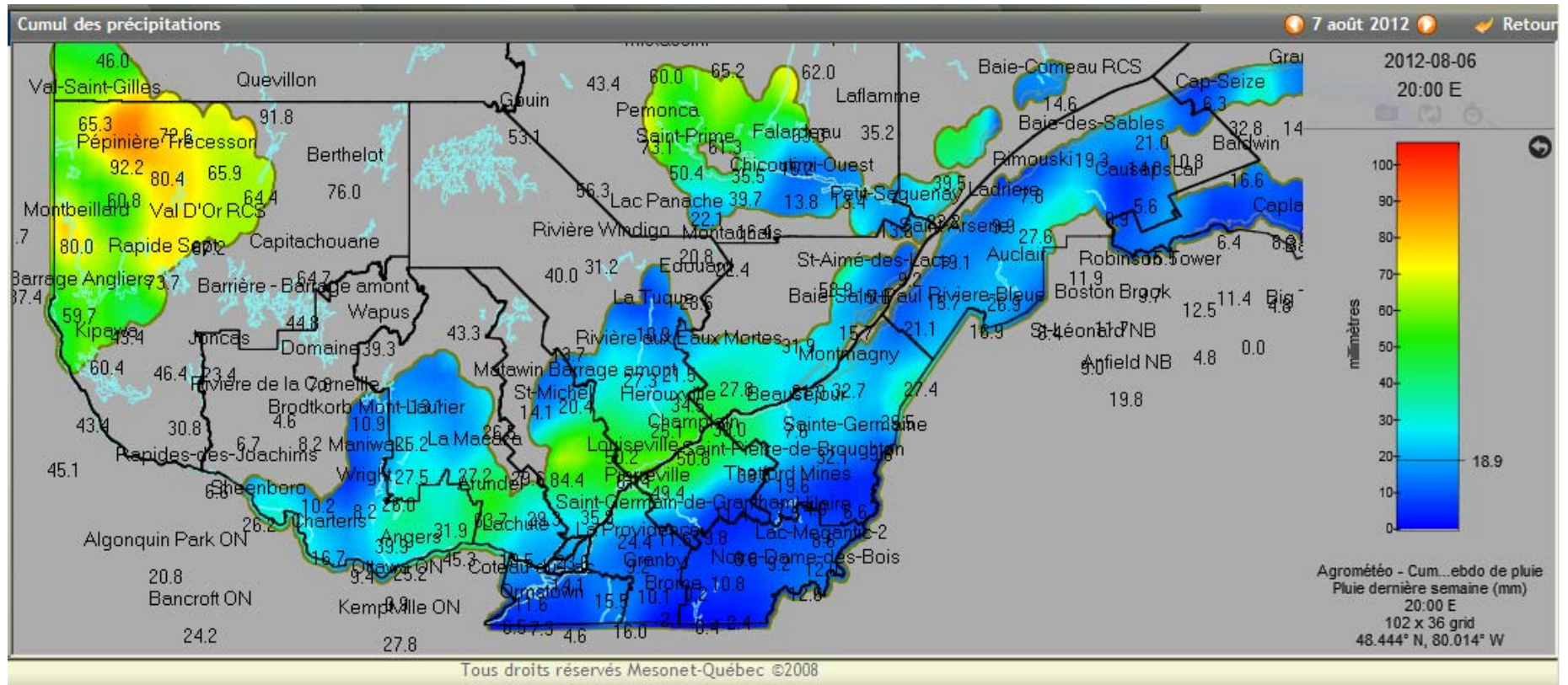
LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES  
MARIO LEBLANC, agronome – Avertisseur carotte, céleri, laitue, oignon, poireau, ail  
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ  
177, rue Saint-Joseph – Bureau 201, Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0  
Téléphone : 450 427-2000, poste 5106 – Télécopieur : 450 427-0407  
Courriel : [mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca](mailto:mario.leblanc@mapaq.gouv.qc.ca)

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*  
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 14 – carotte, céleri, laitue... – 10 août 2012



### Carte provinciale des précipitations cumulées du 1<sup>er</sup> au 7 août 2012



Source : Agrométéo Québec ([www.agrometeo.org](http://www.agrometeo.org)), une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC



**CAROTTE, CÉLERI, LAITUE,  
OIGNON, POIREAU, AIL**